

**GRAND DEBAT NATIONAL**  
**Compte Rendu de la Réunion d'Initiatives Locales No 1**  
**Vendredi 15 Février 2019**  
**LA TURBIE 06320**

**SUJET : Fiscalité et Dépenses Publiques**

**NOMBRE PARTICIPANTS : 24**

Après présentation par l'organisateur du fondement et du déroulement de la réunion, la Charte du Grand Débat a été lue afin de rappeler les principes généraux démocratiques.

Les participants ont été invités ensuite à répondre aux questions proposées par le gouvernement sur le site du Grand Débat.

Il est à noter que la synthèse des réponses reprend l'ensemble des propositions et avis exprimés. Ils sont quelquefois très divers, voire opposés, ou font naître d'autres questions. Ils reflètent la diversité des opinions, le respect de la liberté de parole et les doutes et interrogations de chaque citoyen.

**QUESTION 1 : Quelles sont toutes les choses qui pourraient être faites pour améliorer l'information des citoyens sur l'utilisation de l'impôt ?**

- Qu'est-ce que l'information ? À quel niveau devons/pouvons-nous accéder ?
- L'information ne doit pas provenir de l'État mais d'organismes indépendants.
- La pédagogie de l'information : accessible à tous en termes simples, par des interventions « flash » télévisuelles, radiophoniques ou panneaux d'affichage. Pour les plus jeunes, cette information serait intégrée dans les cours d'éducation civique.
- Traçabilité et transparence de l'utilisation de nos impôts : rapport annuel du même type que les rapports annuels des entreprises.
- Format dématérialisé et format papier pour ceux qui n'ont pas internet et pour les personnes âgées.
- Formation des personnes âgées à Internet

**QUESTION 2 : Que faudrait-il faire pour rendre la fiscalité plus juste et plus efficace ?**

- Supprimer les paradis fiscaux.
- Réduire/supprimer les niches fiscales.
- Davantage de contrôles contre la fraude, renforcer la chasse à l'évasion fiscale. L'exemple de la Belgique qui a mis en place un logiciel anti-fraude efficace a été évoqué ; baisse de la fraude chez eux, traduite par une augmentation en France.

- Publication des comptes des dirigeants de l'Etat.
- Supprimer la concurrence fiscale entre pays européen.
- Taxer les GAFAs et les grands groupes français qui pratiquent l'optimisation fiscale (exemple TOTAL) en faisant respecter la loi.
- Chaque citoyen doit payer l'impôt, même symboliquement pour les petits revenus
- Revoir la répartition des taux de TVA, diminuer la TVA sur les produits de premières nécessités.
- Revoir les taxes d'habitation et foncière, peu homogènes sur l'ensemble du territoire.
- Supprimer l'impôt sur ce que l'on ne perçoit pas : exemple de la CSG non déductible.
- Pas de taxes sur la donation d'entreprises aux héritiers (exemple de la Grande Bretagne).
- Mettre une taxe sur les œuvres d'art.
- Le nouvel Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) n'est pas compris.

**QUESTION 3 : Afin de réduire le déficit public de la France qui dépense plus qu'elle ne gagne, pensez-vous qu'il faut avant tout : (1 seule réponse possible)**

Dans le cas présent, l'ensemble des propositions est rapporté.

- Avant tout, dissocier les dépenses constituant des investissements.
- Parler de réajustement du budget plutôt que diminution et le penser à moyen /long terme plutôt que sur un exercice annuel.
- Revoir le modèle économique de la France qui semble peu adapté/erroné au regard des résultats : la réduction des dépenses publiques n'est pour l'instant que le seul moyen de pallier à l'insuffisance budgétaire... autres solutions ??
- Supprimer les 35 heures.
- Taxer les robots.
- Réduire les salaires des grands élus.
- Davantage de contrôles sur l'attribution des aides sociales (représentant 50 % de la dépense) et les ayants-droits doivent contribuer à la communauté par des tâches simples.
- Le gouvernement doit tenir compte des rapports (remarques, conclusions et préconisations) de la Cour des Comptes, qui à ce jour, n'a qu'un rôle consultatif et d'information. Leurs recommandations doivent être suivies.
- Europe : y contribuer oui, mais de manière équitable par rapport aux autres pays européens.

**QUESTION 4 : Quels sont selon vous, les impôts à baisser en priorité ?**

- TVA sur certains produits
- CSG et notamment sur les retraites
- TICPE (ex TIPP) : Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques.

**QUESTION 5 : Afin de baisser les impôts et réduire la dette, quelles dépenses publiques faut-il réduire en priorité ? (1 seule réponse possible parmi les choix suivants : les dépenses de l'État, les dépenses sociales, les dépenses des collectivités territoriales, je ne sais pas)**

Avis général : pour pouvoir répondre, il faudrait avoir le détail précis des dépenses évoquées, on en revient à la question 1 sur l'information.

Quoiqu'il en soit, des pistes ont été exprimées :

- Revoir le millefeuille des collectivités (région, département, agglomérations, communautés de communes...). La nouvelle répartition des régions n'a-t-elle pas engendrée de nouvelles dépenses de fonctionnement sans réduire les dépenses déjà en place ?
- Réduire le train de vie de l'État.
- Paye, retraite des anciens ministres
- Réduire voire supprimer les institutions inutiles (conseil consultatifs, commissions)

**QUESTION 6 : Parmi les dépenses de l'État et des collectivités territoriales, dans quels domaines faut-il faire avant tout des économies ? Plusieurs réponses possibles parmi : l'Éducation et la Recherche, la Défense, la Sécurité, les Transports, l'Environnement, la Politique du Logement, Autres...)**

Avis général : sans information détaillée sur la ventilation des dépenses dans un même domaine, il est difficile de se prononcer. Toutefois :

- Les dépenses de fonctionnement tout domaine confondu sont à revoir,
- Et la lutte contre la fraude à tous les niveaux est à renforcer.

**QUESTION 7 : Afin de financer les dépenses sociales, faut-il selon vous ? Plusieurs réponses possibles parmi : Reculer l'âge de la retraite, Augmenter le temps de travail, Augmenter les impôts, revoir les conditions d'attribution de certaines aides sociales et lesquelles, Autres...)**

- Reculer l'âge de la retraite semble inévitable, mais il faut tenir compte de l'incidence du type d'activité sur la durée de cotisation (un terrassier et un sénateur n'ont pas la même pénibilité).
- Le travail peut être cause de maladie donc d'augmentation des dépenses sociales, mettre en place une politique de « bien-être » et d'amélioration des conditions au travail.
- Revoir les conditions d'attribution des aides sociales et en réduire le nombre.
- Défisicaliser les heures supplémentaires.
- La remise en valeur de l'apprentissage.

**QUESTION 8 : Quels sont les domaines prioritaires où notre protection sociale doit être renforcée ?**

- Inspection et contrôles à la fraude, mise à jour des dossiers par le biais des assistantes sociales et des informateurs sociaux.
- Davantage de centres d'accueil pour les handicapés et les maladies dégénératives liées au grand âge, toutes les personnes dépendantes en général.
- Revoir les EHPAD : mode de fonctionnement, prix, financement.

- La mise en place d'un emprunt national bien rémunéré pour financer les structures précitées.
- Promouvoir et renforcer les aides afin que les personnes âgées puissent rester à leur domicile et vivre dignement. L'IFI n'est peut-être pas judicieux dans ce cas.
- Supprimer les aides aux familles de terroristes.

**QUESTION 9 : Pour quelle(s) politique(s) publique(s) ou pour quels domaines d'action publique, seriez-vous prêt à payer plus d'impôts ?**

- Répression des fraudes.
- Organismes de contrôles et notamment l'inspection du travail.
- Pour une politique de solidarité.

**QUESTION 10 : Seriez-vous prêt à payer un impôt pour encourager des comportements bénéfiques à la collectivité comme la fiscalité écologique ou la fiscalité sur le tabac ou l'alcool ?**

- La loi précise qu'un impôt ne doit pas être attribué à une dépense spécifique. Bien qu'il existe de nombreux aménagements contradictoires, cette loi empêche le contribuable de percevoir l'intérêt des impôts qu'il paie; ses impôts se confondent dans la masse budgétaire globale, d'où le doute que l'impôt (ou taxe) attribué à un domaine ne serve de complément de trésorerie à l'État.
- D'où la demande d'une meilleure traçabilité.
- Expliquer le bien-fondé très précisément d'une nouvelle taxe, d'un nouvel impôt.
- Instaurer un impôt sur le kérosène.
- Remettre le service militaire en vigueur.
- Harmonisation de la fiscalité européenne.
- Revaloriser et aider à réimplanter les commerces de proximité.

**QUESTION 11 : Y a-t-il d'autres points sur les impôts et sur les dépenses sur lesquels vous souhaiteriez vous exprimer ?**

- Les personnes en place au gouvernement doivent donner l'exemple (baisse des salaires, diminution des avantages dédiés : régimes de retraite et de chômage spéciaux,..)
- Organismes et commissions gouvernementaux à revoir.
- Il semble que la CSG sur les retraites ne soit pas appliquée partout
- Restauration de l'ISF.
- Suppression de l'ISF.
- Les rapports de la Cour des Comptes doivent donner lieu à des actions concrètes.

**AVIS POST-REUNION**

Le débat a été apprécié par l'ensemble des participants. Le fait de partager les avis, échanger des idées, avoir des informations est intéressant.

Demande a été faite à un élu de la mairie présent à la réunion, de pouvoir publier ce compte-rendu sur le site de la Mairie (avec en parallèle une annonce sur le bulletin d'information en ligne) et une version papier disponible à la lecture sur place, afin que le plus grand nombre de citoyens y ait accès. L'autre solution est de le publier sur la page Facebook de l'organisateur (Attention ! Tous n'ont pas accès à internet ni/ou un compte Facebook).